
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2018)

167

AFRIQUE DU SUD

14-15 février 2018. **Président de la République. Mpumalanga.** Assailli par de nombreux scandales et ayant perdu le soutien du Congrès national africain (ANC), Jacob Zuma, 75 ans, au pouvoir depuis le 9 mai 2009, est contraint à la démission le 14 février. Poussé par son parti depuis le 4 février, il s'y opposait. Mais, dans la nuit du 12 au 13 février, le conseil exécutif de l'ANC décide de « rappeler » Jacob Zuma. C'est une procédure qu'a connue Thabo Mbeki en 2008, sur l'initiative de Jacob Zuma devenu président de l'ANC le 18 décembre 2007. Devant la menace d'une motion de censure Jacob Zuma se résigne.

Cyril Ramaphosa, vice-président depuis le 25 mai 2014 et élu le 18 décembre à la tête de l'ANC, devient président par intérim et, le 15 février, est élu sans opposition à la tête de l'État. Âgé de 65 ans, Premier ministre du Mpumalanga, ancien syndicaliste,

ancien homme d'affaires, particulièrement proche de Nelson Mandela, qui aurait souhaité en faire son successeur – mais l'ANC avait préféré Thabo Mbeki –, il est devenu l'un des hommes les plus riches d'Afrique du Sud. Il devra restaurer la crédibilité de l'ANC.

Le 16 mars, le parquet général annonce relancer des poursuites contre Jacob Zuma dans le cadre d'un contrat d'armement conclu en 1999 avec la firme française Thalès.

ALLEMAGNE

14 mars 2018. **Gouvernement.** Le 12 janvier, l'Union chrétienne-démocrate-Union chrétienne sociale (CDU-CSU) et le Parti social-démocrate (SPD) parviennent à un accord afin de constituer un gouvernement. Le 21 janvier, les militants du SPD, en congrès, se prononcent en faveur de cette nouvelle « grande coalition » par 362 voix contre 279 et 1 abstention,

* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

révélant les divisions du parti. Le 7 février, la CDU-CSU et le SPD annoncent la conclusion d'un accord de principe, un « contrat de coalition » étant finalement approuvé, mais les militants du SPD doivent encore le valider. Afin de faciliter la décision, Martin Schulz, 62 ans, président du SPD, renonce le 9 février à entrer dans le gouvernement. C'était pourtant sa volonté jusqu'alors, et cela avait suscité des remous puisqu'il avait auparavant déclaré ne pas vouloir siéger dans un gouvernement dirigé par Angela Merkel. La CDU se prononce lors d'un congrès extraordinaire à Berlin le 26 février et le SPD consulte ses 463 723 membres du 20 février au 2 mars.

Le 13 février, Martin Schulz quitte ses fonctions de président du SPD, qu'il occupait depuis le 19 mars 2017. L'intérim est assuré, contrairement au souhait de Martin Schulz, par Olaf Scholz, 59 ans, maire de Hambourg depuis le 7 mars 2011, et Andrea Nahles, 47 ans, présidente du groupe SPD au Bundestag, ancienne ministre du Travail, qui fait partie de l'aile gauche du parti, devrait lui succéder au congrès de Wiesbaden, le 22 avril.

La relève s'organise aussi, mais en principe à plus longue échéance à la CDU. Le 19 février, Angela Merkel désigne sa nouvelle numéro deux, la ministre-présidente de Sarre, Annegret Kramp-Karrenbauer, 55 ans, catholique pratiquante. Cette désignation en tant que secrétaire générale de la CDU, succédant à Peter Tauber, 43 ans, qui occupait cette fonction depuis le 16 décembre 2013 et qui part pour des raisons de santé, est entérinée par 98 % des délégués le 26 février lors d'un congrès extraordinaire de la CDU, qui accepte également le contrat de coalition avec 97 % des voix. Angela Merkel promet une nouvelle génération et des militants plus à droite.

Le 14 mars, le Bundestag réélit à bulletin secret Angela Merkel comme chancelière par 364 voix contre 315. Certes, la majorité requise était de 355, mais il manque 35 suffrages à sa majorité théorique de 399 députés CDU-CSU et SPD. Elle est alors nommée par le président fédéral et entre en fonction. Ensuite, le nouveau cabinet est nommé. Le SPD obtient six ministères importants, avec trois hommes et trois femmes. Heiko Maas, 51 ans, SPD, ministre de la Justice sortant, va aux Affaires étrangères et succède à Sigmar Gabriel, 58 ans, SPD, qui quitte le gouvernement. Olaf Scholz remplace le conservateur Wolfgang Schäuble, devenu président du Bundestag, aux Finances. Le Bavarois Horst Seehofer, CSU, ministre-président de Bavière, très conservateur, va au ministère de l'Intérieur et de la *Heimat* (« pays natal »), nouvelle dénomination suspecte. Jens Spahn, 37 ans, CDU, adversaire d'Angela Merkel, provocateur, très conservateur, hostile aux réfugiés, devient ministre de la Santé. Ursula von der Leyen conserve la Défense. Julia Klöckner, 45 ans, CDU, est ministre de l'Agriculture ; plus conservatrice, elle semble aussi pouvoir succéder à Angela Merkel.

Parmi les membres du gouvernement, la nomination de Jörg Kukies, 50 ans, un des plus hauts dirigeants de la banque Goldman Sachs, en tant que secrétaire d'État chargé de l'Europe et des marchés financiers inquiète.

Fidèle à la tradition, Angela Merkel effectue son premier déplacement après son élection à Paris, le 16 mars.

Le 21 mars, Angela Merkel présente son discours de politique générale, mettant l'accent sur la gestion de la crise migratoire et la cohésion sociale.

ARABIE SAOUDITE

12, 18, 22 et 27 février 2018. **Femmes. Société. Gouvernement.** Le 12 janvier, pour la première fois, des femmes assistent à un match de football.

Le 18 février, le gouvernement déclare que désormais les femmes saoudiennes peuvent créer leur propre entreprise sans solliciter le consentement d'un tuteur masculin (époux, père, frère...).

Le 22 février, l'Arabie saoudite annonce vouloir investir 64 milliards de dollars pendant dix ans dans le divertissement, à travers des cinémas et un opéra. On semble loin du rigorisme wahhabite.

Le 27 février, le roi Salmane procède à des nominations, faisant monter de jeunes dirigeants et procédant à une refonte de la hiérarchie militaire. Les principaux commandants militaires sont remplacés sur « recommandation » du prince héritier. Une femme, Tamadar ben Yousef al-Ramah, est nommée au gouvernement comme vice-ministre du Travail et du Développement social. Elle n'est pas la première femme ministre : en 2009, Nora al-Fayez avait été nommée vice-ministre de l'Éducation.

BRÉSIL

24 janvier et 6 mars 2018. **Ancien président.** Alors qu'il est le favori de la prochaine élection présidentielle d'octobre, l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva, dit Lula, 72 ans, Parti des travailleurs, au pouvoir du 1^{er} janvier 2003 au 1^{er} janvier 2011, pourrait connaître la prison. Condamné le 12 juillet 2017 dans le scandale Petrobras à neuf ans et six mois de prison pour corruption passive et blanchiment d'argent à propos d'un appartement au bord de la mer, sa peine est portée à douze ans et un mois de prison en seconde instance, le

24 janvier 2018. Pourtant, le lendemain, il est désigné comme candidat du Parti des travailleurs à l'élection présidentielle de 2018.

Un nouveau recours a été rejeté, le 6 mars, à l'unanimité par les magistrats du Tribunal supérieur de justice.

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

25 février et 17 mars 2018. **Président. Parti communiste.** Le 25 février, le Parti communiste se prononce en faveur de la suppression de la limite constitutionnelle de deux mandats consécutifs de cinq ans pour le président de la République populaire, ce qui permettra à Xi Jinping, 64 ans, secrétaire général du Parti communiste et chef des armées, au pouvoir depuis 2013, de rester au pouvoir au-delà de 2023, et peut-être à vie. Le comité central propose également d'inclure « la pensée Xi Jinping » dans la Constitution, ainsi que « le rôle dirigeant » du Parti communiste. Le 11 mars, le Parlement approuve la modification de la Constitution à bulletin secret par 2 958 voix contre 2 et 3 absentions. La majorité requise était les deux tiers.

Le 17 mars, le Parlement réélit Xi Jinping comme président à l'unanimité des 2 970 voix et élit Wang Qishan, 69 ans, acteur majeur de la lutte anticorruption, comme vice-président par 2 969 voix contre 1. Atteint par la limite d'âge, celui-ci avait dû se retirer le 25 octobre 2017 du comité permanent du bureau politique du Parti communiste. Le 18 mars, le Parlement réélit Li Keqiang, 62 ans, en fonction depuis le 15 mars 2013, comme Premier ministre par 2 964 voix contre 2. Le 19 mars, le nouveau cabinet est approuvé.

CORÉE DU NORD

Février-mars 2018. **Corée du Sud. États-Unis. Japon. Chine.** Présente aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, en Corée du Sud, Kim Yo-jong, sœur cadette du président Kim Jong-un, transmet au président sud-coréen, Moon Jae-in, une invitation à se rendre à Pyongyang.

Les deux délégations coréennes défilent sous un seul drapeau qui représente le territoire de la Corée unifiée en bleu sur fond blanc.

170 Le 23 février, les États-Unis décident les « sanctions les plus lourdes jamais imposées contre un pays », avec une nouvelle interdiction de commercer avec plus de cinquante sociétés de transport maritime qui aideraient la Corée du Nord à contourner les sanctions des Nations unies.

Le 5 mars, une délégation de dix fonctionnaires, dont le chef du renseignement de Corée du Sud, se rend en Corée du Nord pour discuter des moyens de favoriser le dialogue. La délégation se rendra ensuite à Washington. Une rencontre des deux leaders coréens devrait avoir lieu fin avril.

Le 8 mars, le conseiller à la sécurité nationale sud-coréen, venu informer le président Trump, déclare avoir transmis à ce dernier une invitation orale et qu'il l'a acceptée.

Le Japon, ne voulant pas être exclu d'éventuelles négociations, tente d'organiser un sommet entre Shinzō Abe et Kim Jong-un.

Pour la première fois, la Corée du Nord envoie une délégation aux Jeux paralympiques de Pyeongchang. La Suède semble jouer un rôle d'intermédiaire.

Kim Jong-un vient à Pékin du 26 au 27 mars. C'est son premier voyage à l'étranger depuis son accession au pouvoir en 2011.

CORÉE DU SUD

22 mars 2018. **Anciens présidents. Corruption.** Président de la Corée du Sud du 25 février 2008 au 2 février 2013, ancien maire de Séoul, homme d'affaires, Lee Myung-bak, 76 ans, conservateur, est arrêté le 22 mars et accusé de corruption, de détournement de fonds, d'abus de pouvoir, de dissimulation de documents officiels et d'infraction à la loi électorale. Il aurait touché 11 milliards de won (8,2 millions d'euros), versés par divers groupes industriels et le service de renseignement national. Il rejoint en prison Park Geun-hye – incarcérée depuis le 30 mars 2017 –, qui lui avait succédé à la tête de l'État.

CUBA

11 mars 2018. **Élections législatives.** 605 candidats sont élus par les Cubains de plus de 16 ans. S'il n'y avait pas d'opposition, les électeurs pouvaient cependant rayer les noms de candidats sur les listes présentées par l'Union des jeunesses communistes, le Parti communiste et la Centrale des travailleurs de Cuba. La participation a été de 82,9%. On notera que la nouvelle Assemblée nationale du pouvoir populaire compte 53,22% de femmes.

Le 19 avril, le nouveau parlement élira le président, le vice-président et le secrétaire de l'Assemblée nationale ainsi que les membres du Conseil d'État, son président et ses vice-présidents.

ÉGYPTE

26-28 mars 2018. **Élection présidentielle.** Ancien chef d'état-major, le général Sami Hafez Annan, 70 ans, est arrêté le 23 janvier, trois jours après l'annonce de sa candidature. Son conseiller aux

droits de l'homme, Hicham Geneina, est arrêté le 13 février. En 2016, il avait été démis de l'Autorité de contrôle des comptes publics, après avoir chiffré le coût de la corruption publique.

Le 24 janvier, Khaled Ali, avocat de gauche, candidat ayant obtenu 0,58 % des voix à l'élection présidentielle de 2012, renonce à poser sa candidature en raison de l'arrestation de militants et de délais brefs pour les parrainages.

Le 14 février, Abdel Moneim Aboul Foutouh, candidat en 2012, ancien dirigeant des Frères musulmans, est arrêté. Ses avoirs sont saisis.

Le président Abdel Fattah al-Sissi, 63 ans, organisateur du coup d'État militaire contre le président islamiste Mohamed Morsi le 3 juillet 2013 et occupant la fonction de président de la République depuis le 8 juin 2014, sans véritable adversaire puisque les affiches de l'autre candidat, Moussa Mostafa Moussa, 65 ans, architecte, Parti al-Ghad, centriste, libéral et laïc, proclamaient un soutien au président sortant, est élu avec 97,1 % des voix. Mais la participation n'a été que de 41,1 %.

Élection présidentielle en Égypte

171

Inscrits	59078138	
Votants	24254152	(41,05 %)
Blancs et nuls	1762231	
Suffrages exprimés	22491921	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Abdel Fattah al-Sissi, indépendant	21835387	97,08 %
Moussa Mostafa Moussa, Parti al-Ghad	656534	2,92 %

ÉQUATEUR

4 février 2018. **Référendum. Mandat présidentiel.** Les Équatoriens sont appelés à se prononcer sur sept questions, dont cinq réformant la Constitution. La consultation vise surtout à empêcher le retour au pouvoir du président Rafael Correa, que le président Moreno a remplacé le 24 mai 2017.

Les électeurs se prononcent favorablement sur les amendements constitutionnels portant sur la lutte contre la corruption, la limitation du nombre des mandats présidentiels (interdisant notamment la candidature d'un président qui a déjà effectué deux mandats), la réforme des conseils

citoyens, la suppression de la prescription pour les crimes sexuels contre les enfants et adolescents, l'interdiction de la prospection minière dans les territoires protégés, les zones intangibles et les centres urbains. Sont également approuvées l'annulation de la loi organique empêchant la spéculation sur le foncier et les capitaux, et l'extension des zones intangibles dans le parc national Yasuní.

Le « oui » l'emporte à plus de 60 % sur les sept questions.

ESPAGNE

Janvier-mars 2018. **Catalogne.** L'ancien vice-président Oriol Junqueras i Vies est maintenu en détention provisoire,

le 5 janvier, en raison d'un « risque de récurrence ».

Le nouveau Parlement catalan se réunit pour la première fois le 17 janvier, en l'absence de Carles Puigdemont. Roger Torrent i Ramió, 38 ans, Gauche républicaine de Catalogne, indépendantiste, est élu au second tour président du Parlement. Le 27 janvier, le Tribunal constitutionnel juge que Carles Puigdemont ne peut être investi à distance à la présidence de la Catalogne. En conséquence, le 31 janvier, le Parlement repousse l'investiture. Le nom d'Elsa Artadi, bras droit de Carles Puigdemont, porte-parole

172

d'Ensemble pour la Catalogne, économiste, 41 ans, est avancé.

Le 13 février, le Parlement catalan annonce qu'il va saisir la Cour européenne des droits de l'homme afin de lui demander « de garantir les droits politiques et, concrètement, le droit à la participation politique de Carles Puigdemont », qui ne peut être candidat.

Élue du parti Candidature d'unité populaire, extrême gauche, Anna Gabriel i Sabaté, 42 ans, s'exile en Suisse pour échapper à une éventuelle incarcération.

Le 1^{er} mars, le Parlement catalan adopte une motion dénonçant la « dérive autoritaire » de l'État espagnol et défendant la « légitimité » de Carles Puigdemont. Cependant, Carles Puigdemont décide le 1^{er} mars de renoncer à se présenter à la présidence. Mais le successeur qu'il propose, Jordi Sánchez i Picanyol, 52 ans, est en détention préventive... Le 9 mars, un juge refuse la libération de Jordi Sánchez, évoquant « des risques de récurrence » à la suite de l'émission d'un mandat d'arrêt le 21 février.

Le 22 mars, le Parlement échoue à élire un président de la Généralité. Seul candidat, Jordi Turull i Negre, 51 ans, Parti démocrate européen catalan, proche de Carles Puigdemont, obtient 64 voix contre

65 qui lui sont hostiles. Une majorité absolue de 68 voix était requise au premier tour. Les quatre membres de Candidature d'unité populaire se sont abstenus. Un second tour est prévu le 24 mars pour lequel la majorité relative suffit, mais il est finalement annulé car Turull est arrêté – arrestation en lien avec la déclaration d'indépendance de 2017.

Le 23 mars, cinq dirigeants indépendantistes sont placés en détention provisoire par le juge enquêtant sur la tentative de sécession en octobre, dont Jordi Turull, Carme Forcadell i Lluís, ancienne présidente du Parlement, et trois anciens ministres. Ils rejoignent quatre autres dirigeants emprisonnés depuis plusieurs mois, et six sont à l'étranger pour échapper aux poursuites.

Le 25 mars, Carles Puigdemont est arrêté en Allemagne à la frontière danoise, alors qu'il revenait de Finlande dans une voiture belge, surveillée par les services secrets espagnols.

ÉTATS-UNIS

Janvier-mars 2018. **Président.** *Le Feu et la Fureur*, ouvrage de Michael Wolff sur les coulisses de la Maison Blanche sous Donald Trump, est publié en France le 22 février aux éditions Robert Laffont.

L'avocat de Donald Trump, Michel Cohen, dit avoir versé 130 000 dollars à Stephanie Clifford, actrice du cinéma pornographique ayant affirmé au *New York Times* avoir eu une relation sexuelle avec le président américain. L'actrice porte plainte contre Donald Trump pour tenter de faire invalider la clause de confidentialité qu'elle a signée avec lui.

Janvier-mars 2018. **Cabinet.** FBI. CIA. En un peu plus de quatorze mois, 43 % des principaux postes de la Maison Blanche ont changé de titulaire.

Le 24 janvier, le Sénat confirme Alex Michael Azar II, républicain, 50 ans, comme secrétaire à la Santé et aux Services humains par 55 voix contre 43 ; ce dernier entre en fonction le 29 janvier, succédant à Eric Hargan, 49 ans, républicain, après l'intérim de Don Wright, médecin, républicain, le poste étant vacant depuis le 29 septembre 2017 du fait de la démission de Tom Price, 63 ans, médecin, républicain, à ce poste depuis le 10 février 2017.

Le 29 janvier, Andrew McCabe, directeur adjoint du FBI depuis le 1^{er} février 2016, démissionne à la suite des critiques du président Trump. Il avait assuré l'intérim à la tête du FBI du 9 mai au 2 août 2017, après le limogeage de James Comey par Donald Trump. Mesquinerie présidentielle, il est limogé de la police fédérale américaine le 16 mars, soit deux jours avant son cinquantième anniversaire, sur initiative de Donald Trump afin qu'il n'ait pas une retraite complète.

Le 7 février, Rob Porter, 40 ans, secrétaire du personnel de la Maison Blanche depuis le 20 janvier 2017, accusé de violences conjugales par ses deux ex-épouses, démissionne.

Gendre de Donald Trump et influent conseiller, Jared Kushner, 37 ans, se voit retirer le 27 février l'accréditation qui lui permettait d'accéder à toutes les informations classifiées. Cela pourrait rendre difficile sa mission sur la paix au Proche-Orient.

Proche conseillère de Donald Trump, Hope Hicks, 29 ans, ancien mannequin, directrice de la communication, démissionne le 28 février après son audition à huis clos par le Congrès dans le cadre de l'affaire russe. Elle a reconnu que son travail l'aurait conduite à des « mensonges innocents ».

Principal conseiller économique de Donald Trump depuis le 20 janvier 2017,

ancien responsable de la banque Goldman Sachs, modéré, Gary Cohn, 57 ans, démissionne le 6 mars, faute d'avoir pu infléchir le virage protectionniste.

Le 13 mars, Donald Trump propose Mike Pompeo, 54 ans, directeur de la CIA, ultraconservateur, sans expérience des affaires étrangères, souvent provocateur, pour remplacer Rex Tillerson, 66 ans, secrétaire d'État, en fonction depuis le 1^{er} février 2017 et qui était en désaccord avec Donald Trump sur de nombreux points. Tillerson apprend la fin de ses fonctions par un tweet du Président vantant les qualités de Mike Pompeo... Il quitte ses fonctions le 31 mars. Gina Haspel, 61 ans, directrice adjointe, qui aurait dirigé une prison secrète près de Bangkok où les détenus étaient torturés, remplace Mike Pompeo en tant que directeur de la CIA.

Conseiller à la sécurité intérieure du président Trump depuis le 20 février 2017, Herbert Raymond McMaster, 55 ans, lieutenant général des forces armées, en désaccord sur le traité avec l'Iran et l'accord de Paris sur le climat, critique sur l'ingérence russe, hostile à l'escalade en Corée du Nord et aux droits de douane sur les importations d'aluminium et d'acier, est limogé à la suite des propos qu'il a tenus à la conférence de Munich sur la sécurité du 16 au 18 février 2018. John Bolton, ancien ambassadeur aux Nations unies, lui succède le 22 mars. C'est un faucon.

31 janvier 2018. **Discours sur l'état de l'Union.** Donald Trump prononce son premier discours sur l'état de l'Union devant le Congrès, pendant quatre-vingts minutes. Son ton est plus conciliant, et il fait des appels à l'unité. Sur la question des migrants, il veut se montrer ouvert vis-à-vis des *dreamers*, mais en échange de restrictions fortes sur l'immigration.

Il propose un plan ambitieux de 1 500 milliards de dollars pour les infrastructures du pays. Sur le plan de la sécurité, il demande une augmentation du budget de la Défense et maintient la prison de Guantánamo.

14 février 2018. **Armes.** Dix-sept jeunes sont tués dans le lycée Marjory-Stoneman-Douglas de Parkland, près de Miami, avec un fusil semi-automatique AR-15, par un élève de 19 ans qui venait d'être renvoyé. C'est le dix-huitième événement impliquant une arme à feu dans une école en 2018 et le deux-cent-quatre-vingt-onzième depuis 2013 !

174 Le président Trump se contente d'adresser ses « prières » aux victimes et insiste sur les problèmes mentaux du tueur. Il se résout enfin le 19 février à déclarer qu'il soutient le projet de loi des sénateurs Chris Murphy (démocrate) et John Cornyn (républicain) présenté en novembre et qui vise à s'assurer que le fichier national consulté par les armuriers contient bien les casiers judiciaires de leurs clients. Le 21 février, il reçoit les familles des victimes à la Maison Blanche et promet des « mesures fortes », évoquant la possibilité d'armer les enseignants ! Mais on apprend qu'un policier armé se trouvait dans le lycée au moment de la fusillade, sans pour autant qu'il intervienne. Le président Trump va jusqu'à déclarer qu'il n'aurait pas hésité à se précipiter dans le lycée pour arrêter la fusillade ! Toutefois, de façon surprenante, lors d'une rencontre avec des élus démocrates et républicains retransmise en direct, Donald Trump soutient, le 28 février, des mesures de contrôle bien plus strictes que celles envisagées par les républicains.

Le FBI admet avoir été alerté en septembre 2017, à la suite d'un commentaire sur YouTube du tueur, Nikolas Cruz. Il s'entraînait au tir avec un groupe suprématiste.

Le 17 février, Emma González, rescapée de la tuerie, répond à Donald Trump, dans un discours courageux et rempli d'émotion, en lui demandant notamment combien il avait reçu de la *Nation Rifle Association* (NRA) pour sa campagne.

La plupart des entreprises coupent leurs liens avec la NRA, qui est vivement mise en cause. Le 23 février, Rick Scott, gouverneur républicain de Floride, demande que soit porté à 21 ans l'âge minimal pour acheter une arme. Donald Trump reçoit Wayne LaPierre, directeur général de la NRA depuis 1991. Le Président estime le 1^{er} mars qu'« il faut faire quelque chose ». Pourtant, l'âge minimal pour détenir une arme à feu est maintenu à 18 ans alors qu'on pensait qu'il serait relevé. La mesure majeure du plan dévoilé par le conseiller de presse de Donald Trump le 11 mars est le financement d'une « formation rigoureuse aux armes à feu » pour le personnel scolaire « qualifié », sur la base du volontariat. Le plan prévoit de « réfléchir » à un éventuel relèvement de l'âge minimal requis. La NRA n'a pas à s'inquiéter !

Le 13 mars, un enseignant policier réserviste tire avec une arme semi-automatique en visant le plafond de la salle de classe lors d'un cours sur la sécurité en Californie et blesse trois élèves, montrant la stupidité de la proposition de Donald Trump visant à armer les enseignants.

Le 14 mars, des milliers d'élèves sortent de leur établissement pendant dix-sept minutes pour rendre hommage aux dix-sept victimes de Parkland, voulant ainsi maintenir la pression sur le Congrès.

Le 24 mars, les lycéens rescapés de la fusillade se réunissent pour réclamer une loi plus dure. Plus d'un million de personnes, dont huit cent mille à Washington, descendent dans les rues de huit cents villes américaines pour manifester contre les armes à feu. C'est un record.

Le pape François adresse un message fort de soutien.

7 février 2018. **Infrastructures. Budget.** Le 19 janvier, le Sénat ne parvient pas à voter une extension du budget fédéral, ce qui conduit à une fermeture partielle (*shutdown*) des services de l'État. Le précédent *shutdown* avait eu lieu en octobre 2013. Le 22 janvier, les démocrates renoncent à bloquer le budget.

Depuis septembre, le Congrès a voté trois fois des textes de financement provisoire, le troisième expirant le 19 janvier. Un accord intervient au Sénat le 7 février en raison d'une nouvelle menace de *shutdown* pour le 8 février, les démocrates obtenant des avancées en matière sociale.

22 février 2018. **Peine de mort.** Pour la première fois, le gouverneur du Texas, Greg Abbott, commue une peine de mort, en faveur de Bart Whitaker, qui avait planifié l'assassinat de sa famille. Fervent chrétien, le père du condamné rescapé de la tentative d'assassinat militait pour le pardon de son fils.

Le président Trump, en visite à Manchester, dans le New Hampshire, déclare le 19 mars vouloir la peine de mort pour certains trafiquants de drogue.

26 mars 2018. **Ségrégation raciale. Cour suprême.** Tous les juristes connaissent son nom de famille : Linda Brown est décédée à 76 ans le 25 mars à Topeka, capitale du Kansas. En 1951, son père, Oliver Brown, avait voulu inscrire dans une école de Topeka proche de son domicile et réservée aux blancs, sa fille Linda, qui avait alors 9 ans. Cette dernière avait été refusée en raison de la couleur de sa peau et forcée d'aller dans une école pour noirs plus éloignée. Oliver Brown avait contesté le refus devant la justice et, le 17 mai 1954, la

Cour suprême (cour Warren), dans l'arrêt *Oliver Brown et al. v. Board of Education of Topeka et al.* (347 U.S. 483), a jugé à l'unanimité que la ségrégation scolaire était contraire à la Constitution. Par la suite, Linda Brown était devenue enseignante et militante afro-américaine.

IRAK

Mars 2018. **Dacch. Justice.** Vingt mille personnes sont emprisonnées en Irak pour appartenance présumée à l'organisation État islamique. Plusieurs centaines de djihadistes étrangers, dont beaucoup de femmes, sont également poursuivis. Les aveux ont été parfois obtenus sous la torture.

175

IRAN

Janvier 2018. **Peine de mort.** Alors que l'Iran a exécuté cinq cent soixante-sept personnes en 2016 et au moins cinq cent sept en 2017, une nouvelle loi d'août 2017 avec effet rétroactif va suspendre la peine de mort de cinq mille trafiquants de drogue. Le décret d'application est publié le 9 janvier.

ISRAËL

2 janvier 2018. **Jérusalem.** Une loi amendant la « loi fondamentale » de Jérusalem, votée en 1980 et faisant de cette ville la capitale d'Israël, est adoptée le 2 janvier par 64 voix contre 51 et 1 abstention. Désormais, il faudra 80 voix et non plus 61 (la majorité absolue) pour céder une partie de Jérusalem à « toute entité étrangère », ce qui vise un État palestinien.

13 février 2018. **Premier ministre.** Le 13 février, la police israélienne

recommande l'inculpation de Benjamin Netanyahu pour corruption dans deux affaires. D'une part (« affaire 2000 »), celui-ci aurait promis d'œuvrer aux intérêts économiques du quotidien *Yediot Aharonot* en échange d'une couverture favorable de l'actualité et, d'autre part (« affaire 1000 »), il aurait reçu « en contrevention avec les intérêts de l'État » des cadeaux d'une valeur de 230 000 euros du magnat australien James Packer et d'Arnon Milchan, producteur d'Hollywood, et en contrepartie aurait essayé de prolonger de dix ans une exemption fiscale pour ce dernier. Deux autres affaires le concernent. Dans l'« affaire 3000 », il est soupçonné de corruption concernant l'achat de sous-marins allemands et, dans l'« affaire 4000 », il aurait, en tant que ministre des Communications, favorisé les intérêts d'un homme d'affaires, Shaul Elovitch, patron de Bezeq, principal opérateur de télécoms du pays. Shaul Elovitch, ainsi que Nir Heifetz, ancien porte-parole personnel du Premier ministre, et Shlomo Filber, son ancien directeur général du ministère des Communications, sont en garde à vue le 18 février. Le 20 février, Shlomo Filber accepte de témoigner. Le 5 mars, c'est au tour de Nir Heifetz de s'y plier.

Le 26 mars, Benjamin Netanyahu est interrogé pour la neuvième fois pour corruption présumée. Le Premier ministre, sa femme, Sara, et son fils Yair sont entendus dans l'affaire « Bezeq ».

ITALIE

4 mars 2018. **Élections législatives.** Le 28 décembre 2017, le président Sergio Mattarella annonce la dissolution du Parlement, le scrutin ayant lieu le 4 mars pour élire les 630 députés et les 315 sénateurs.

La campagne est marquée par de graves événements touchant les relations avec les migrants, à Macerata, petite ville tranquille des Marches. Le 30 janvier, une jeune femme toxicomane de 18 ans est violée, assassinée, et son corps est retrouvé démembré. L'auteur du meurtre est un Nigérian sans papiers condamné pour divers trafics.

Le 3 février, un ancien candidat de la Ligue tire sur des migrants dans cette ville et en blesse six, cinq hommes et une femme, originaires du Mali, du Ghana et du Nigeria.

Les populistes, les forces anti-système, eurosceptiques et anti-migrants ainsi que les extrémistes triomphent aux élections législatives. À la Chambre des députés, le Mouvement 5 étoiles, populiste, fondé par Beppe Grillo et dirigé par Luigi Di Maio, qui rejette toute coalition, obtient 227 élus. La coalition de droite constituée par Forza Italia de Silvio Berlusconi – inéligible –, la Ligue de Matteo Salvini, le parti fasciste Frères d'Italie de Giorgia Meloni et Nous avec l'Italie est en tête, sans avoir la majorité absolue, recueillant 265 sièges. Elle échoue à atteindre le seuil de 40 %, qui lui aurait permis de gouverner avec une majorité stable. La Ligue recueille 125 sièges, devant Forza Italia, avec 104 sièges, Frères d'Italie, avec 32 sièges, et Nous avec l'Italie, avec 4 sièges. La gauche connaît une grave défaite. La coalition de gauche n'obtient que 122 élus – dont 112 pour le Parti démocrate de Matteo Renzi, 3 pour + Europa et 7 pour les autres partis de la coalition. Enfin, 14 sièges vont à Libres et égaux, gauche. La participation a été de 64,9 %.

Le Mouvement 5 étoiles fait une percée dans le Sud, écrasant le Parti démocrate en Sicile, en Sardaigne, en Calabre, dans les Pouilles et en Campanie.

Le 24 mars, le Premier ministre, Paolo Gentiloni, démissionne.

Au Sénat, la coalition de centre-droit obtient 135 sièges sur 308, le Mouvement 5 étoiles 112 élus, et la coalition de centre-gauche 60 élus.

Après de longues négociations, le Mouvement 5 étoiles et la coalition de droite s'entendent sur les présidences des chambres. Forza Italia obtient le 24 mars la présidence

du Sénat avec Maria Elisabetta Alberti Casellati, 71 ans, élue avec 240 voix sur 319 votants, qui sera la première femme à présider le Sénat, et le Mouvement 5 étoiles la présidence de la Chambre des députés avec Roberto Fico, 43 ans, élu avec 422 voix sur 620, alors que la majorité théorique de l'alliance était de 490.

Élections législatives en Italie

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Inscrits	54 336 751	
Votants	35 257 690	(64,89 %)
Blancs et nuls	1 226 866	
Suffrages exprimés	34 030 824	

177

<i>Parti</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
<i>Sans le Val d'Aoste et la circonscription de l'étranger</i>		
Coalition de centre-droit	12 152 345	37,00
– Ligue (Lega)	5 698 687	(17,35)
– Forza Italia (FI)	4 596 956	(14,00)
– Frères d'Italie (FdI)	1 429 550	(4,35)
– Nous avec l'Italie (NcI)	427 152	(1,30)
Mouvement 5 étoiles	10 732 066	(32,68)
Coalition de centre-gauche	7 506 723	(22,86)
– Parti démocrate (PD)	6 161 896	(18,76)
– + Europa	841 468	(2,56)
– Italia Europa Insieme	190 601	(0,58)
– Civica Popolare	178 107	(0,54)
– SVP-PATT (autonomistes du Trentin et du Tyrol)	134 651	(0,41)
Libres et égaux	1 114 799	(3,39)
Potere al Popolo! (PaP)	372 179	(1,13)
CasaPound Italia, néofasciste	312 432	(0,95)
Il Popolo della Famiglia	219 633	(0,67)
Italia agli Italiani	126 543	(0,38)
Parti communiste	106 816	(0,33)
Autres	198 169	(0,59)
<i>Val d'Aoste</i>		
Mouvement 5 étoiles	15 999	(24,11)
Vallée d'Aoste-Tradition et progrès	14 429	(21,74)
Per tutti, pour tous, pe tcheut	12 118	(18,26)
Ligue	11 588	(17,46)
Forza Italia-Fratelli d'Italia-Nuova Valle d'Aosta	5 533	(8,34)
Autres	6 703	(10,10)

Circonscription de l'étranger

Parti démocrate	297 153	(26,45)
Salvini-Berlusconi-Meloni (Lega-FI-FdI)	240 702	(21,43)
Mouvement 5 étoiles	197 346	(17,57)
Mouvement associatif des Italiens à l'étranger (MAIE)	107 236	(9,55)
Union sud-américaine des émigrés italiens (USEI)	68 291	(6,08)
Libres et égaux	64 523	(5,74)
+ Europa	64 350	(5,73)
Autres	80 828	(7,44)

SÉNAT

Inscrits	46 707 900	
Votants	32 459 469	(69,49%)
Blancs et nuls	1 155 105	
Suffrages exprimés	31 304 364	

178

<i>Parti</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
<i>Sans le Val d'Aoste et la circonscription de l'étranger</i>		
Coalition de centre-droit	11 327 549	(37,50)
– Ligue	5 321 537	(17,61)
– Forza Italia	4 358 004	(14,43)
– Frères d'Italie	1 286 606	(4,26)
– Nous avec l'Italie	361 402	(1,20)
Mouvement 5 étoiles	9 733 928	(32,22)
Coalition de centre-gauche	6 947 199	(22,99)
– Parti démocrate	5 783 360	(19,14)
– + Europa	714 821	(2,37)
– Italia Europa Insieme	163 454	(0,54)
– Civica Popolare	157 282	(0,52)
– SVP-PATT	128 282	(0,42)
Libres et égaux	991 159	(3,28)
Potere al Popolo!	320 493	(1,06)
CasaPound Italia	259 718	(0,86)
Il Popolo della Famiglia	211 759	(0,70)
Italia agli Italiani	149 907	(0,50)
Parti communiste	101 648	(0,34)
Autres	167 003	(0,55)
<i>Val d'Aoste</i>		
Vallée d'Aoste-Tradition et progrès	15 958	(25,76)
Mouvement 5 étoiles	14 398	(23,25)
Ligue	11 004	(17,77)
Per tutti, pour tous, pe tcheut	9 659	(15,59)
Autres	10 919	(17,64)

Circonscription de l'étranger

Parti démocrate	279 489	(27,08)
Salvini-Berlusconi-Meloni	226 885	(21,98)
Mouvement 5 étoiles	182 715	(17,70)
MAIE	110 879	(10,74)
USEI	68 233	(6,61)
Libres et égaux	57 761	(5,60)
+ Europa	55 625	(5,39)
Autres	50 476	(4,88)

Répartition des sièges à l'issue des élections législatives en Italie

	CHAMBRE DES DÉPUTÉS	SÉNAT	
<i>Répartition par partis</i>			
Mouvement 5 étoiles	227	112	179
Ligue	125	58	
Parti démocrate	112	54	
Forza Italia	104	57	
Frères d'Italie	32	16	
Libres et égaux	14	4	
Nous avec l'Italie	4	4	
SVP-PATT	4	3	
+ Europa	3	1	
Civica Popolare	2	1	
Italia Europa Insieme	1	1	
MAIE	1	1	
USEI	1	1	
<i>Répartition par groupes</i>			
Coalition de centre-droit	265	135	
Mouvement 5 étoiles	227	112	
Coalition de centre-gauche	122	60	
Libres et égaux	14	4	
MAIE	1	1	
USEI	1	1	

LIBERIA

22 janvier 2017. **Président.** Élu le 27 décembre 2017, George Weah, 51 ans, Congrès pour le changement démocratique, ancien footballeur professionnel, entre en fonction comme président, succédant à Ellen Johnson Sirleaf, 79 ans, Parti de l'unité, en fonction depuis le

16 janvier 2006. Il nomme Gbehzohngar Findley, 57 ans, proche de la présidente sortante, aux Affaires étrangères, tandis que Varney Sirleaf, beau-fils de la présidente sortante, conserve les Affaires intérieures.

MAROC

22 janvier et 14 février 2018. **Femmes.** À la suite d'une décision du roi Mohammed VI annoncée le 22 janvier, les femmes peuvent devenir *adouls* (notaires), profession dont elles étaient jusqu'alors exclues.

Une nouvelle loi contre les violences faites aux femmes est adoptée le 14 février, criminalisant le harcèlement et le mariage forcé, et durcissant les sanctions quand les violences sont commises par un proche.

PAYS-BAS

180

22 février 2018. **Référendum.** L'utilisation du référendum consultatif a provoqué beaucoup de difficultés politiques

aux Pays-Bas, notamment en 2005 sur le « traité-constitution » et en 2016 sur l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne. Le 22 février, par 76 voix contre 69, la *Tweede Kamer* se prononce pour l'abrogation de la loi sur le référendum consultatif prévoyant l'organisation d'un scrutin si trois cent mille signatures sont recueillies. La *Eerste Kamer*, chambre haute, a décidé de ne pas examiner rapidement le texte. Celui du 21 mars sur les services de renseignement et de sécurité, étendant fortement les pouvoirs de ces services sur internet dans le domaine antiterroriste, devrait être le dernier soumis à référendum. Une fois de plus, il voit la victoire du « non ». Le taux de participation, de 51,54 %, a été bien supérieur à celui exigé (30 %).

Référendum sur les services de renseignement et de sécurité aux Pays-Bas

Inscrits	13 064 932	
Votants	6 734 225	(51,54 %)
Nuls	23 813	
Suffrages exprimés	6 710 412	

	voix	%
NON	3 317 496	49,44
OUI	3 122 628	46,53
Blancs	270 288	4,03

PÉROU

21 mars 2018. **Président.** Le président Pedro Pablo Kuczynski, 79 ans, Péruvien pour le changement (PPK), au pouvoir depuis le 28 juillet 2016, accusé d'avoir touché des pots-de-vin dans l'affaire Odebrecht, démissionne. Le 23 mars, le Parlement se prononce par 105 voix contre 12 pour accepter la démission. Le premier vice-président,

Martín Alberto Vizcarra Cornejo, 55 ans, PPK, devient président.

POLOGNE

29 janvier 2018. **État de droit. Union européenne.** Le 20 décembre, l'Union européenne enclenche l'article 7 du traité sur l'Union européenne. Le 12 janvier, le président du Conseil national de la magistrature, Dariusz Zawistowski,

58 ans, démissionne pour protester contre la réforme du système judiciaire qui doit entrer en vigueur le 16 janvier.

Le 29 janvier, la commission des libertés civiles du Parlement européen exprime ses inquiétudes sur la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice et les droits fondamentaux en Pologne.

Le 6 mars, les conservateurs du parti Droit et justice (PiS) font élire par le Parlement leurs candidats au Conseil national de la magistrature. L'opposition, sauf Kukiz'15, a boycotté le vote, qu'elle juge inconstitutionnel.

Le 22 mars, le PiS annonce vouloir amender les lois sur le système judiciaire des tribunaux de droit commun et sur la Cour suprême, et publier trois arrêtés du Tribunal constitutionnel censurés par le gouvernement. Désormais, les présidents et vice-présidents de tribunaux seront désignés à la suite d'une consultation en deux étapes, avec un « collège de juges » et le Conseil national de la magistrature. C'est une réponse prudente à l'Union européenne.

1^{er} février 2018. **Loi mémorielle.** Par 57 voix contre 23 et 2 abstentions, le Sénat adopte une loi mémorielle sur l'Holocauste interdisant de blâmer l'État et la nation polonais pour les crimes de l'Holocauste commis en Pologne, sous peine de pénalités allant jusqu'à trois ans de prison.

Le 22 mars, le procureur général et ministre de la Justice, Zbigniew Ziobro, Pologne solidaire, parti dissident de PiS, juge partiellement inconstitutionnelle la loi mémorielle.

ROUMANIE

15 janvier 2018. **Gouvernement.** Le Premier ministre, Mihai Tudose, 51 ans, Parti social-démocrate (PSD),

démissionne à la suite d'un conflit avec le président de son parti, également président de la Chambre des députés, Liviu Dragnea, 55 ans, ancien ministre condamné pour fraude électorale. Paul Stănescu, 60 ans, PSD, vice-Premier ministre, est proposé comme Premier ministre par intérim, mais le 16 janvier le président Klaus Iohannis le rejette et propose Mihai Fifor, 47 ans, PSD, ministre de la Défense. Le même jour, le PSD propose la députée européenne Viorica Dăncilă, 54 ans, comme nouveau Premier ministre. Elle est acceptée le 17 janvier. C'est la première fois qu'une femme dirige le gouvernement.

181

ROYAUME-UNI

Janvier-mars 2018. **Union européenne. Brexit.** Début janvier, un sondage montre que 78 % des travaillistes sont en faveur d'un second vote, alors que Jeremy Corbyn y est hostile. En outre, plus de 80 % des travaillistes, libéraux-démocrates et membres du Parti national écossais souhaitent rester dans l'union douanière et le marché unique. Tony Blair, hostile au Brexit, met en garde malgré tout l'Union européenne car ce dernier l'affaiblirait.

Le 17 janvier, la Chambre des communes adopte le projet de loi sur le retrait de l'Union européenne par 324 voix contre 295. Les Lords se prononcent le 30 janvier.

Le 29 janvier, le Conseil de l'Union européenne donne mandat à la Commission pour entamer des négociations sur des modalités transitoires.

La lettre invoquant l'article 50 du traité de Lisbonne lançant le Brexit a été remise en mains propres par deux fonctionnaires britanniques, ce qui induit un coût de 985,50 livres, alors qu'un envoi en recommandé aurait coûté 6,5 livres, ironise *The Independent*.

Le 2 février, Theresa May expose à ses ministres ses plans pour un accord qui « fonctionne pour toutes les composantes du Royaume-Uni et permette les échanges commerciaux les plus souples possible ».

Le septième cycle de négociations se déroule du 6 au 9 février, à la suite d'une réunion informelle la veille entre Michel Barnier et David Davis. La période de transition, l'Irlande et la gouvernance de l'accord de retrait sont évoquées.

Le 14 février, Boris Johnson, ministre des Affaires étrangères, plaide pour un « Brexit libéral » et une rupture nette. Son option est celle d'un Brexit dur.

182

Le 17 février, à la conférence de Munich sur la sécurité, Theresa May appelle à la signature en 2019 d'un traité sur la sécurité entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Si elle affirme que le texte devrait « respecter la souveraineté des systèmes juridiques du Royaume-Uni comme de l'Union européenne », elle déclare, ce qui est nouveau, que lorsque Londres coopérera avec Europol ou le système d'information Schengen, ou utilisera le mandat d'arrêt européen, « le Royaume-Uni respectera la compétence de la Cour de justice de l'Union européenne ».

Le 20 février, le ministre du Brexit, David Davis, déclare que le Royaume-Uni ne procédera pas à une déréglementation « à la *Mad Max* » (film de science-fiction sorti en 1979) ni à un assouplissement des droits des travailleurs et des normes environnementales après le Brexit.

Un nouveau parti centriste et surtout anti-Brexit, Renew (Renouveler), est lancé le 19 février afin de revenir sur le Brexit, estimant que l'opinion publique est désormais plus favorable au maintien dans l'Union européenne.

Le 21 février, le gouvernement publie ses positions sur la période de transition.

Euroseptique, Jeremy Corbyn officialise,

le 26 février à Coventry, son changement de stratégie. Il souhaite maintenant « la renégociation d'une nouvelle union douanière avec l'Union européenne pour s'assurer qu'il n'y a pas de droits de douane en Europe et pour éviter la nécessité d'une frontière physique en Irlande du Nord ».

Le 27 février, les gouvernements écossais et gallois présentent leurs propres projets de loi sur le Brexit pour rapatrier certaines compétences, notamment concernant la pêche et l'agriculture, dans leurs régions.

Le 28 février, la Commission publie un projet d'accord de retrait devant servir de support aux discussions des Vingt-Sept puis aux négociations avec le Royaume-Uni. Le texte remis le 28 février à Londres par Michel Barnier est rejeté en bloc par Theresa May.

Le 1^{er} mars, Donald Tusk rencontre Theresa May à Londres.

Le 2 mars, Theresa May annonce sa vision de la future relation du Royaume-Uni avec l'Union européenne et se montre plus pragmatique. Elle veut un accord de libre-échange « le plus large possible ». Restent cependant des zones d'ombre.

Alors que l'Union européenne propose d'exempter les deux Irlandes de frontières, Theresa May s'y oppose.

Le 14 mars, les députés européens, par 544 voix contre 110 et 51 abstentions, adoptent une résolution exposant un cadre pour les futures relations de l'Union avec le Royaume-Uni.

Le 19 mars, un compromis semble intervenir sur la question irlandaise. Un accord intervient sur « une large partie de ce qui constituera l'accord international pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne », avec notamment une période de transition pour éviter une rupture brutale.

Les dirigeants des Vingt-Sept ont adopté le 23 mars à Bruxelles différents éléments

pour l'établissement de la relation future avec Londres. Ces avancées sont importantes, mais à un an de la date officielle de sortie, conformément à l'article 50 du traité de Lisbonne, beaucoup reste encore à faire afin d'éviter une rupture trop brutale entre le Royaume-Uni et le continent.

Des accusations selon lesquelles le camp du Brexit aurait enfreint les règles de financement lors de la campagne référendaire émergent. Il aurait dépassé le plafond autorisé. Boris Johnson qualifie ces accusations de « ridicules ».

La société privée britannique Cambridge Analytica est mise en cause et accusée d'avoir récupéré les données de cinquante millions d'utilisateurs de Facebook à leur insu et de les avoir utilisées en faveur du Brexit.

17 février 2018. UKIP. Le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni,

europhobe, est encore en crise. Le 17 février, le chef du parti depuis le 29 septembre 2017, Henry Bolton, 55 ans, est démis de ses fonctions lors d'un congrès extraordinaire après les propos racistes de son ex-compagne à l'encontre de la fiancée du prince Harry. Gerald Batten, 64 ans, assure l'intérim. C'est la quatrième fois que l'UKIP doit trouver un leader en deux ans.

RUSSIE

18 mars 2018. **Élection présidentielle.** Le Parti communiste présente l'homme d'affaires Pavel Groudinine, 57 ans, chef du « sovkhoze Lénine » près de Moscou, ancien soutien de Poutine. Juriste, Alexeï Navalny, 41 ans, opposant numéro un à Vladimir Poutine, a vu sa candidature rejetée en raison d'une condamnation.

Vladimir Poutine, 65 ans, Russie unie, président du 31 décembre 1999 au 7 mai

183

Élection présidentielle en Russie

Inscrits	109008428	
Votants	73578992	(67,50 %)
Blancs et nuls	791258	
Suffrages exprimés	72787734	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Vladimir Poutine, Russie unie	56430712	76,69
Pavel Groudinine, Parti communiste	8659206	11,77
Vladimir Jirinovski, Parti libéral-démocrate	4154985	5,65
Xénia Sobtchak, Initiative civile	1238031	1,68
Grigori Iavlinski, Iabloko, libéral	769644	1,05
Boris Titov, Parti de la croissance, représentant des entrepreneurs	556801	0,76
Maxime Souraïkine, Communistes de Russie, ancien membre du Parti communiste	499342	0,68
Sergueï Babourine, Union nationale russe, nationaliste	479013	0,6

2008 et depuis le 7 mai 2012, après avoir été Premier ministre tout-puissant du 8 mai 2008 au 7 mai 2012, est réélu facilement pour son quatrième mandat, avec 76,7 % des voix, contre 11,8 % à Pavel Groudinine, et 5,7 % à Vladimir Jirinovski, 71 ans, Parti libéral-démocrate, extrême droite. Ex-people de la télé-réalité et fille d'Anatoli Sobtchak, premier maire élu de Saint-Pétersbourg et mentor de Vladimir Poutine, Xénia Sobtchak, 36 ans, proche de l'opposition libérale, « indépendante contre tous », ne recueille que 1,7 %. La participation a été de 67,5 %. L'opposition dénonce un très grand nombre de fraudes et irrégularités.

SLOVAQUIE

25 février 2018. **Journaliste. Gouvernement.** Le journaliste d'investigation Ján Kuciak, 27 ans, est assassiné à son domicile, avec sa compagne, à Vel'ká Mača. Il travaillait sur les activités délicieuses des politiques, notamment du parti Direction-sociale-démocratie (SMER-SD) du président du gouvernement, Robert Fico, au pouvoir du 4 juillet 2006 au 8 juillet 2010 et depuis le 4 avril 2012.

Les enquêteurs s'orientent vers une piste italienne avec des hommes d'affaires italiens en lien avec l'organisation mafieuse 'Ndrangheta calabraise.

À la suite de ce drame, le président de la République slovaque, Andrej Kiska, demande le 4 mars un remaniement profond du gouvernement et des élections anticipées. Le 9 mars, une manifestation appelant à l'organisation de nouvelles élections, soutenue par l'Église, réunit plus de quarante mille personnes à Bratislava. Le 12 mars, le ministre de l'Intérieur, Robert Kaliňák, 46 ans, SMER-SD, très controversé, homme d'affaires et avocat, est contraint à la démission par Robert

Fico. Dans la nuit du 12 au 13 mars, l'un des trois partis de la coalition, Most-Híd, représentant la minorité hongroise, réclame des élections anticipées. Robert Fico se résout à démissionner le 14 mars, ce qui est officiel le lendemain. Les manifestations se poursuivent après la démission.

Le président Kiska demande à Peter Pellegrini, 42 ans, SMER-SD, vice-président du gouvernement, de former un nouveau gouvernement. Le 19 mars, celui-ci présente son cabinet et propose Jozef Ráž comme ministre de l'Intérieur, ce que refuse le Président. Pellegrini propose alors Tomáš Drucker. Le 21 mars, le Président accepte la nouvelle proposition. Le cabinet est nommé le 22 mars. Il obtient la confiance du Parlement le 26 mars, par 81 voix contre 61.

SYRIE

Janvier-mars 2018. **Guerre civile.** Le 21 janvier, l'armée turque lance une opération (« Rameau d'olivier ») dans la région d'Afrin, prise par les Unités de protection du peuple (kurde) en 2012, afin d'établir une zone de sécurité de trente kilomètres à partir de la frontière. À Afrin, les Kurdes reçoivent le soutien de forces pro-Assad contre la Turquie. Le 18 mars, la Turquie et ses alliés de l'Armée syrienne libre prennent le contrôle du bastion kurde d'Afrin. Le président Erdoğan rejette vivement les critiques américaines sur l'offensive turque. Les cinquante mille yézididis, craignant des massacres, ont fui.

Le sommet sur l'avenir de la Syrie organisé par la Russie à Sotchi, sur l'initiative de la Turquie et de l'Iran, échoue totalement le 30 janvier ; il est boycotté par une grande partie de l'opposition, et ceux qui sont venus refusent de participer car ils découvrent à leur arrivée que leur drapeau est absent.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée aux armes chimiques, le 5 février, les États-Unis déclarent avoir des « preuves évidentes » démontrant l'usage de chlore par le régime syrien. La commission d'enquête des Nations unies sur la Syrie se saisit de l'affaire.

Le 22 février, le Conseil de sécurité échoue, en raison de l'opposition de la Russie, à adopter un projet de résolution présenté par la Suède et le Koweït demandant un cessez-le-feu de trente jours.

Cependant, le 24 février, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution exigeant « que toutes les parties cessent sans délai les hostilités pendant au moins trente jours consécutifs sur l'ensemble du territoire syrien ». Mais, dès le lendemain, les tirs reprennent dans la Ghouta orientale. Le 4 mars, le régime syrien débute une offensive terrestre contre cette région.

Sur l'initiative de Paris et de Londres, le Conseil de sécurité se réunit en urgence le 7 mars pour évoquer l'échec du cessez-le-feu.

Le 15 mars, la Syrie entre dans sa huitième année de guerre, celle-ci ayant débuté le 15 mars 2011. En sept ans, le conflit a fait 353 935 victimes.

TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

12-13 et 26-27 janvier 2018. **Élection présidentielle.** À l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, les 12 et 13 janvier 2018, le président sortant, en fonction depuis le 8 mars 2013, Miloš Zeman, 73 ans, Parti des droits civiques, hostile à l'intégration européenne, est en tête avec 38,57 % des voix, devant l'indépendant Jiří Drahoš, 69 ans, chimiste, ancien président de l'Académie des sciences, soutenu par l'Union chrétienne démocrate-Parti populaire tchèque et par Maires et indépendants

(STAN), avec 26,60 %, Pavel Fischer, 52 ans, indépendant, ancien ambassadeur en France, avec 10,2 %, Michal Horáček, 65 ans, indépendant, journaliste, producteur de musique, avec 9,2 %, Marek Hilšer, 42 ans, médecin universitaire, avec 8,8 %, et Mirek Topolánek, 62 ans, indépendant, ancien Premier ministre, ingénieur et homme d'affaires, avec 4,3 %. La participation a été de 61,9 %. Au second tour, le président Zeman l'emporte de justesse avec 51,37 % des voix, contre 48,63 % à Jiří Drahoš. La participation a été de 66,6 %. 16 janvier 2018. **Gouvernement.** Le gouvernement du Premier ministre, Andrej Babiš, 63 ans, Action des citoyens mécontents (ANO), en fonction depuis le 16 décembre 2017, est renversé par le Parlement, par 117 voix contre 78 et 5 absentes. Il démissionne le 17 janvier. De ce fait, Andrej Babiš perd son immunité parlementaire, qui est levée le 19 janvier par la Chambre des députés, après son inculpation pour détournement de fonds européens, par 111 voix contre 69. La démission est acceptée par le président Zeman le 24 janvier.

Le 13 février, la cour régionale de Bratislava confirme qu'Andrej Babiš, slovaque d'origine, a bien œuvré en qualité d'agent de la police secrète communiste tchécoslovaque, à la suite du jugement rendu à l'automne par la Cour constitutionnelle de la République slovaque.

TUNISIE

26 mars 2018. **Instance vérité et dignité.** La transition démocratique subit une dure atteinte: l'Assemblée des représentants du peuple refuse de prolonger de sept mois le mandat de l'instance Vérité et dignité, formée en 2014 à la suite d'une loi du 24 décembre 2013. Cette instance doit « dévoiler la vérité sur les violations

Élection présidentielle en République tchèque

PREMIER TOUR

Inscrits	8 366 433	
Votants	5 180 290	(61,92 %)
Blancs et nuls	32 149	
Suffrages exprimés	5 148 141	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Miloš Zeman, Parti des droits civiques	1 985 547	38,57
Jiří Drahoš, indépendant	1 369 601	26,60
Pavel Fischer, indépendant	526 694	10,23
Michal Horáček, indépendant	472 643	9,18
Marek Hilšer, indépendant	454 949	8,83
Mirek Topolánek, indépendant	221 689	4,30
Jiří Hynek, Parti des réalistes	63 348	1,23
Petr Hannig, Parti du bon sens	29 228	0,56
Vratislav Kulhánek, Alliance démocratique civique (ODA)	24 442	0,47

SECOND TOUR

Inscrits	8 362 987	
Votants	5 569 665	(66,60 %)
Blancs et nuls	15 069	
Suffrages exprimés	5 554 596	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Miloš Zeman	2 853 390	51,37
Jiří Drahoš	2 701 206	48,63

des droits de l'homme commises entre le 1^{er} juillet 1955 et le 31 décembre 2013 ». Elle a reçu soixante-trois mille dossiers et entendu quarante-neuf mille personnes. Elle a transmis le 2 mars son premier dossier à une cour spécialisée pour quatorze disparitions forcées.

UNION EUROPÉENNE

1^{er} janvier 2018. **Présidence.** Succédant à l'Estonie, la Bulgarie assume la présidence du Conseil de l'Union européenne jusqu'au 30 juin 2018. L'accent

devrait être mis sur les relations avec les Balkans occidentaux.

23 janvier 2018. **Parlement européen. Réforme institutionnelle.** En prévision du Brexit, la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen propose la répartition des soixante-treize sièges vacants à la suite du Brexit. Vingt-sept sièges seront alloués aux États membres et quarante-six gardés en réserve pour d'éventuelles listes paneuropéennes et de futurs élargissements. La France et l'Espagne

obtiendraient cinq sièges, l'Italie et les Pays-Bas trois. Mais, le 7 février, les députés européens rejettent par 368 voix contre 274 la création de listes transnationales. Ils adoptent cependant le rapport proposant le maintien du processus de désignation du futur président de la Commission, ainsi que la nouvelle redistribution des sièges après le Brexit.

Le 13 février, l'Assemblée nationale française adopte le principe de listes nationales pour les élections européennes en France, mettant fin aux circonscriptions multirégionales, et vote le projet de loi le 20 février.

Le 14 février, la Commission présente des propositions de réformes institutionnelles. Elle propose la désignation de candidats têtes de liste (*Spitzenkandidaten*) aux élections européennes, l'établissement de listes transnationales et le rapprochement de la Commission et du Conseil, *via* un président à double fonction.

Février 2018. Président de la Commission. Secrétaire général. Porteparole puis chef de cabinet de la commissaire luxembourgeoise Viviane Reding de 2004 à 2014, chef de cabinet de Jean-Claude Juncker, l'Allemand Martin Selmayr, 47 ans, manœuvre pour imposer Michel Barnier comme prochain président de la Commission.

Le 21 février, il est nommé secrétaire général de la Commission. L'opération s'est déroulée dans le plus grand secret. Il succède au Néerlandais Alexander Itlianer, en fin de carrière, qui avait remplacé en 2015 l'Irlandaise Catherine Day, nommée en 2005 par José Manuel Barroso. La nouvelle chef de cabinet de Jean-Claude Juncker est celle qui était jusque-là son adjointe, l'Espagnole Clara Martinez. Avant d'être nommé secrétaire général, Martin Selmayr aurait dû être nommé

secrétaire général adjoint. La procédure a été rapide. Une fois que ce dernier a été nommé secrétaire général adjoint, le secrétaire général a démissionné et été remplacé par Martin Selmayr immédiatement. Les procédures ne semblent pas avoir été respectées.

Le 19 mars, la commission du contrôle budgétaire commence son enquête sur la promotion controversée de Martin Selmayr. Va-t-on vers une nouvelle affaire Cresson ? Le 27 mars, le commissaire allemand Günther Oettinger, chargé de l'administration européenne, ne parvient pas à justifier cette promotion.

VENEZUELA

Janvier-mars. Crise politique, sociale et économique. Le 12 janvier a lieu un dialogue, après ceux de septembre et de décembre, à Saint-Domingue. C'est un nouvel échec.

Policier devenu l'un des leaders de la dissidence policière, connu pour avoir attaqué le Tribunal suprême de justice et le ministère de l'Intérieur le 27 juin 2017 à bord d'un hélicoptère sans faire de victime, Óscar Alberto Pérez, 36 ans, repéré dans un quartier de Caracas le 15 janvier, est tué, malgré sa volonté de reddition, avec sept autres opposants dans un assaut de la police; deux policiers sont également tués.

Le 8 février, la Cour pénale internationale confirme l'ouverture d'une procédure d'examen préliminaire sur les violences policières au Venezuela.

Le 20 février, le cardinal Urosa, archevêque de Caracas, dénonce l'anticipation du scrutin présidentiel que veut organiser Nicolás Maduro en même temps que des législatives, le 22 avril. Le 21 février, la coalition de l'opposition, la Table de l'unité démocratique (MUD) se prononce pour le boycott. Devant le faible nombre

de candidats, l'élection prévue le 22 avril est reportée au mois de mai.

Accusé de « complot » visant à fracturer « l'unité monolithique des forces armées boliviennes », le général de réserve Miguel Rodríguez Torres, ancien ministre

de l'Intérieur, de la Justice et de la Paix du président Maduro, est arrêté par le SEBIN (Service de renseignement bolivarien, police politique), un service qu'il avait lui-même créé. Il avait pris ses distances avec Nicolás Maduro.